

Identification des Forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC)

&

Stratégies pour la sauvegarde ou l'amélioration des caractéristiques de conservation

Rapport synthèse préliminaire

Par :

*Rébec Inc. pour
Produits forestiers Arbec s.e.n.c.
Scierie Port-Cartier*

Version du 8 décembre 2009

Rédaction et recherche :

Catherine Leblanc, ing.f.
Gestion Rémabec inc.
175, Portage-des-Mousses
Port-Cartier, Qc
G5B 2V9

Jonathan Roy, tech. for
Rébec inc.
175, Portage-des-Mousses
Port-Cartier, Qc
G5B 2V9

Collaborateurs pour la validation de la méthode d'identification des FHVC :

Louis de GrandPré biol, ph.d,
Chercheur scientifique, écologie et dynamique forestière, service canadien des forêts

Martin Seto, ing.f, M.Sc., candidat au doctorat
Laboratoire d'hydrologie forestière, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval

Collaborateur pour la validation d'informations relatives aux espèces fauniques et pour la définition de certaines modalités d'aménagement :

Stéphane Guérin, biologiste
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'expertise de la faune, des forêts et du territoire de la Côte-Nord

FHVC légales et en relation avec les PGAF

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Base et centre de plein air	21 ha	Multiples bénéfiques de la forêt	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI) -Conserver un encadrement visuel* (RNI)
Camping aménagé ou semi-aménagé	1 901 ha	Multiples bénéfiques de la forêt	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI)
Corridor routier	207 ha	Protection du paysage	-Conserver 30 m de chaque côté d'un chemin identifié corridor routier jusqu'à ce que la régénération ait une hauteur moyenne de 3 m (RNI)
Nids de rapace (espèces fauniques)	1 518 ha	Maintien de la biodiversité	- Respect de l'entente administrative pour la protection des nids
Parcours aménagé de canot-camping	3 km	Protection du paysage	-Conserver 20 m de chaque côté des sentiers de portage (RNI)
Camp de trappeur non autochtone	12 ha	Protection du paysage	-Protection de 4000m ² incluant la surface du camp (RNI)
Halte routière ou aire de pique-nique	1 264 ha	Protection du paysage	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI) -Conserver un encadrement visuel* (RNI)
Héronnière	13 ha	Maintien de la biodiversité	-Laisser intact le site d'une héronnière et les 200 m intérieurs de la bande de 500 m qui entoure le site(RNI)
Prise d'eau	63 ha	Conservation de l'eau	-Interdiction d'aménager des sablières dans un rayon de 1000 mètres (RNI) -Aucune activité d'aménagement sur la prise d'eau (RNI)

FHVC légales et en relation avec les PGAF

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Rivière à saumons	10 112 ha	Conservation d'habitat faunique	-Conserver une lisière boisée de 60 m de chaque côté de la rivière (RNI)
Réseau dense de randonnée diverse	33 ha	Multiples bénéfiques de la forêt	-Conserver 30 m de chaque côté d'un sentier d'accès (RNI)
Sentier de motoneige	297 km	Multiples bénéfiques de la forêt	-Ne pas circuler avec la machinerie dans le sentier (RNI) -Enlever tous les arbres ou partie d'arbres qui tombent sur ces sentiers (RNI)
Site de quai et rampe de mise à l'eau	1 ha	Protection du paysage	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI) -Conserver un encadrement visuel* (RNI)
Site de restauration ou d'hébergement	3 ha	Multiples bénéfiques de la forêt	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI)
Site de villégiature regroupé	12 140 ha	Multiples bénéfiques de la forêt	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI) -Conserver un encadrement visuel* (RNI)
Site historique	55 ha	Préservation du patrimoine	-Conserver une lisière boisée de 60 m autour de l'unité territoriale (RNI)
Site de villégiature	1 032 sites	Multiples bénéfiques de la forêt	-Pas d'intervention sur le terrain loué à des fins de villégiature

Catégorie 1

Aires boisées qui, à l'échelle mondiale, nationale ou régionale, présentent des concentrations de valeurs qui contribuent à la biodiversité (endémisme, réserves naturelles, espèces menacées) (Questions 1 à 6)

Espèces menacées et vulnérables (Question 1)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Aigle royal, Pygargue à tête blanche et Faucon pèlerin	Tout le TFD	Maintien de la biodiversité	-Respect de l'entente administrative pour la protection des nids. -Continuer à sensibiliser les travailleurs pour l'identification des nids (peu de problématique pour le faucon car il niche dans les escarpements).
Carcajou	Tout le TFD	Maintien de la biodiversité	-Continuer à sensibiliser les travailleurs pour le signalement des individus. -Il n'y a pas eu de démonstration que l'aménagement affectait le carcajou.
Caribou forestier	Tout le TFD	Maintien de la biodiversité	-Continuer à sensibiliser les travailleurs pour le signalement des individus. -Respect du plan de rétablissement du caribou du MRNF.
Garrot d'Islande	Tout le TFD	Maintien de la biodiversité	-Une modalité d'intervention doit être définie à court terme afin de pouvoir intervenir en périphérie des lacs sans poisson connus et des autres lacs utilisés par le Garrot d'Islande. Pour l'instant, le programme quinquennal d'intervention ne chevauche pas ces lacs. -Sensibilisation des travailleurs à l'identification de l'espèce

Concentration d'espèces endémiques (Question 2)
Aucune espèce faunique endémique sur le territoire d'intérêt Aucune donnée d'espèce floristique endémique répertoriée sur le territoire d'intérêt

Concentration saisonnière d'espèces fauniques (Question 3)

Aucune aire de concentration n'est officiellement répertoriée. Toutefois, nous considérerons certaines zones d'occupation du garrot d'Islande.

Espèces régionalement significatives (Question 4)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Caribou forestier <i>Intérêt : Espèce focale, représentative de la pessière à mousse de l'est</i>	Pessière à mousse du TFD	-Maintien de la biodiversité	-Application du plan de rétablissement du caribou forestier (MRNF) -Poursuite de la sensibilisation des travailleurs à l'identification en forêt de l'espèce
Martre d'Amérique <i>Intérêt : Espèce focale représentative des vieilles forêts dans la sapinière à bouleau blanc</i>	Tout le TFD	-Maintien de la biodiversité -Multiples bénéfiques de la forêt	-Utilisation de la clé d'évaluation du potentiel d'habitat de la martre -Maintien de l'habitat
Orignal <i>Intérêt : Espèce de grande valeur pour l'exploitation faunique dans la sapinière à bouleau blanc</i>	Sapinière à bouleau blanc du TFD	-Multiples bénéfiques de la forêt	-Création d'une affectation identifiant les secteurs potentiels à l'établissement de ravages d'originaux et intégration à la planification -Intégration des informations recensées sur le terrain par les travailleurs
Salmonidés Saumon atlantique Omble de fontaine Omble chevalier Touladi Ouananiche <i>Intérêt : Espèce de grande valeur pour l'exploitation faunique</i> Omble chevalier : <i>Espèce de grande valeur sur le plan génétique et patrimonial</i>	Tout le TFD	-Maintien de la biodiversité -Multiples bénéfiques de la forêt	-Suivi des niveaux d'aires équivalentes de coupe (AEC) pour l'ensemble des bassins versants touchés dans la planification quinquennale -Respect des exigences du RNI

Espèces régionalement significatives (Question 4)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Garrot d'Islande (et autres canards nicheurs) <i>Intérêt : Espèce à statut précaire</i>	Tout le TFD	-Maintenance de la biodiversité	-Une modalité d'intervention doit être définie à court terme afin de pouvoir intervenir en périphérie des lacs sans poisson connus et des autres lacs utilisés par le Garrot d'Islande. Pour l'instant, le programme quinquennal d'intervention ne chevauche pas ces lacs. -Sensibilisation des travailleurs à l'identification de l'espèce
Aigle royal Pygargue à tête blanche Balbuzard pêcheur Faucon Pèlerin <i>Intérêt : Espèce à statut précaire</i>	Tout le TFD	-Maintenance de la biodiversité	-Entente administrative de protection des nids de rapaces
Lièvre d'Amérique Tétras du Canada Gélinotte huppée <i>Intérêt : Espèce de grande valeur pour l'exploitation faunique</i>	Réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles	-Multiples bénéfiques de la forêt	-Identification en partenariat avec la réserve faunique Port-Cartier/Sept-Îles de secteurs cibles pour l'aménagement de l'habitat de ces espèces

Espèces aux limites de leur aire de distribution naturelle (Question 5)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Arbuste fruitier (Amélanchier, Aubépine, Cerisier de virginie) Espèces arborescentes ayant de la difficulté à se reproduire et/ou à survivre (Pin blanc, Frêne noir, Thuya)	Tout le TFD	-Maintien de la biodiversité	-Procédure opérationnelle à développer dans l'éclaircie précommerciale
Mammifères, amphibiens et faune aviaire	N.A	-Maintien de la biodiversité	-Traité aux questions #1 et # 4.

Les Aires protégées (Question 6)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Lac Pasteur	63 510 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention
Rivière Moisie	389 750 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention
Matamec	18 600 ha	-Maintien de la biodiversité	-Accès interdit
Lac Berthé	48 240 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention
Monts Groulx	20 980 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention
Refuges biologiques	42 240 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention
Îlots de vieillissement	30 861 ha	-Maintien de la biodiversité	-Aucune intervention

Catégorie 2

Aires boisées qui, à l'échelle mondiale, nationale ou régionale, présentent de vastes forêts à l'échelle du paysage qui abritent une unité d'aménagement ou qui en font partie, et à l'intérieur desquelles vivent en abondance des populations viables de plusieurs, voire de toutes les espèces naturelles et ce, selon un modèle naturel de répartition et d'abondance (Question 7)

Grands paysages forestiers abritant des espèces indigènes (Question 7)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Massifs dans la sapinière à Bouleau blanc de l'est	20 massifs de 1000 à 10 000 ha	Maintien de l'habitat de l'orignal	-Mode de dispersion des coupes respectant les normes du RNI relative à la CMO
	1 massif entre 10 000 et 20 000 ha		
Massifs de la pessière à mousse de l'est	7 massifs de 1000 à 50 000 ha	Maintien d'habitat pour le caribou forestier	-Mode de dispersion des coupes dérogeant à la coupe en CMO du RNI (Agglomération de coupe)
	4 massifs de 50 000 à 200 000 ha		
	4 massifs de plus de 200 000 ha		

Catégorie 3

Aires boisées qui sont dans des écosystèmes en péril ou qui abritent des espèces préoccupantes, menacées ou en voie de disparition. (Questions 8 à 11)

Écosystèmes diversifiés, uniques, rares ou en déclin (Question 8-9 et 11)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Projet d'EFE sur forêt publique (Secteur Lac Berthé)	666 ha	Information non disponible	-Aucune intervention
Forêt ancienne du Lac-Larry	842 ha	Vieille forêt vierge – conservation d'un écosystème exceptionnel	-Aucune intervention
Forêt ancienne du Lac-Lennart-Von Post	292 ha	Vieille forêt vierge – conservation d'un écosystème exceptionnel	-Aucune intervention
Forêt ancienne du Lac-Cacaoui	45 ha	Vieille forêt vierge – conservation d'un écosystème exceptionnel	-Aucune intervention
Forêt rare-ancienne du Lac des Cèdres	9 ha	Vieille forêt vierge et peuplement forestier rare considérant sa localisation géographique	-Aucune intervention

Grands écosystèmes forestiers à l'échelle du paysage (Question 10)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Grandes forêts à l'échelle du paysage contenant des écosystèmes rares	13 forêts totalisant 39 402 ha	Préservation des attributs des écosystèmes forestiers rares	<p>-Définir des méthodes d'aménagement forestier permettant de conserver les propriétés écologiques de ces massifs. Aucune intervention ne sera réalisée tant que ces modalités ne seront pas définies.</p> <p>-Conserver dans le temps cette proportion de massifs sur le TFD</p>

Catégorie 4

Aires boisées qui comportent des éléments naturels qui en circonstance critiques s'avèrent essentiels (protection des bassins hydrographiques, contrôle de l'érosion) (Questions 12-13 et 14)

Source d'eau potable (Question 12)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Bassin versant de la rivière aux Rochers	4153 km²	Préservation de la qualité d'eau potable de la ville de Port-Cartier et du camping et des chalets du lac Walker	-Respect des lois et règlement en vigueur -Respect des procédures de travail -Sensibilisation des travailleurs
Bassin versant de la rivière Trinité	555 km²	Préservation de la qualité d'eau potable de la municipalité de Baie-Trinité	-Respect des lois et règlement en vigueur -Respect des procédures de travail -Sensibilisation des travailleurs
Bassin versant de la rivière Moisie	4341 km²	Préservation de la qualité d'eau potable de la Pourvoirie Moisie-Nipissis	-Respect des lois et règlement en vigueur -Respect des procédures de travail -Sensibilisation des travailleurs
Bassin versant de la rivière Rapides	503 km²	Préservation de la qualité d'eau potable de la ville de Sept-Îles	-Respect des lois et règlement en vigueur -Respect des procédures de travail -Sensibilisation des travailleurs
Bassin du lac Arthur	43 km²	Préservation de la qualité d'eau potable du camping et des chalets du lac Arthur	-Respect des lois et règlement en vigueur -Respect des procédures de travail -Sensibilisation des travailleurs

Service écologique majeur (Question 13)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Bassins versants dans lesquels des opérations forestières sont prévues	-	Maintien des attributs de la forêt lui permettant d'assurer son rôle d'atténuateur lors d'inondation et/ou de sécheresse	-Ne pas dépasser les seuils critiques d'aires équivalentes de coupe.

Contrôle de l'érosion (Question 14)

FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Forêt sensibles à l'érosion (cote modérée à élevée)	-	Préservation des sols	-Vérifications cartographiques et terrains -Respecter le « Guide des saines pratiques dans les pentes du Québec »

Catégorie 5

Aires boisées qui s'avèrent essentielles pour répondre aux besoins de base des collectivités locales (ex : subsistance, santé, etc.) (Question 17)

Besoins de base des collectivités (Question 17)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Référence à certaines affectations légales relatives à la récréation			
Aires de trappes non-autochtones	79 lots couvrant 548 000 ha	Aménagement intégré des ressources	-Implication des maîtres de trappe à la planification d'intervention
Secteurs de récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	9 secteurs couvrant 29 400 ha	Multiple bénéfices de la forêt	-Aucune récolte industrielle
Pourvoiries, Zecs, Réserve faunique	-	-Aménagement intégré des ressources -Multiples bénéfices de la forêt	-Implication des organismes à la planification d'intervention

Catégorie 6

Aires boisées qui s'avèrent essentielles à l'identité culturelle traditionnelle des collectivités locales (aires d'importance culturelle, économique, ou religieuse qui ont été déterminées en collaboration avec les collectivités locales) (Question 18)

Identité culturelle traditionnelle des collectivités locales (Question 18)			
FHVC	Nombre et/ou surface	Objectifs d'aménagement	Modalités d'intervention
Site archéologique	39 sites	Conservation du patrimoine	-Aucune activité d'aménagement
Carte Copeau de Pessamit	-	Respect des valeurs autochtones	-Voir rapport préliminaire complet FHVC http://www.remabec.com/hauteval.html